

**INFORMER, CONSEILLER,
REPRÉSENTER, DÉFENDRE,
& PROMOUVOIR**

L'ÉDITO

Laurent Bérard-Quélin
Président de la FNPS



« Plus que jamais, c'est fédérés que nous devons être »

Tout au long de l'année, votre syndicat, la Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée, vos élus et l'ensemble des permanents **se mobilisent pour accompagner et défendre les intérêts des éditeurs.**

Plus que jamais, **c'est fédérés que nous devons être pour traiter la complexité des très nombreux dossiers** pour lesquels l'action collective conditionne l'efficacité dans la défense de vos intérêts, et de la presse d'information professionnelle et spécialisée.

C'est parce que nous sommes rassemblés au sein de la FNPS, que nous **pouvons individuellement bénéficier des services personnalisés** qu'elle est en mesure d'apporter.

Être membre d'un des syndicats de la FNPS, **c'est principalement se savoir défendu, pouvoir être conseillé, être informé, former ses collaborateurs, enrichir sa réflexion stratégique et participer aux actions de promotion.**

C'est ensemble et solidairement, en nous donnant les moyens de mobiliser toutes les énergies nécessaires, que **nous serons plus forts pour assurer l'avenir de nos activités** au bénéfice de nos marques de presse, de nos journalistes et de nos salariés.

Bien confraternellement à vous.

VOUS INFORMER



La FNPS multiplie les canaux de diffusion pour vous informer au mieux : site internet, lettres d'information, newsletters, conférences, formations, guides pratiques, réseaux sociaux...

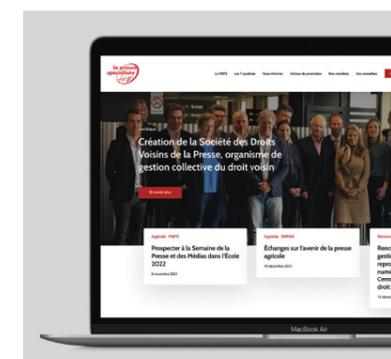


LA LETTRE

Un support mensuel d'information, destiné aux adhérents, assorti de fiches pratiques et de textes officiels sur le cadre économique et réglementaire de la presse.

LE SITE INTERNET

Un moteur de recherche des 1 700 publications adhérentes et surtout un outil de travail permettant d'accéder à l'ensemble de la documentation de la FNPS (Newsletters, articles de la Lettre d'info, fiches pratiques, textes législatifs) classée par dossiers (aides à la presse, social, juridique, environnement, etc).



LA NEWSLETTER

Un outil numérique qui permet de suivre chaque semaine l'actualité de la presse et les actions de la FNPS et de ses syndicats.



LA CARTE DE DIRECTEUR

La FNPS attribue sur demande la carte de directeur à tout directeur, directeur-adjoint, administrateur, administrateur adjoint ou secrétaire général à jour de sa cotisation.



LES RENCONTRES

Ateliers, matinées et formations
Plusieurs réunions par mois en présentiel ou en visioconférence permettent aux éditeurs d'approfondir leurs connaissances. Des experts viennent à leur rencontre pour décrypter les problématiques du moment et les aider dans leurs réflexions prospectives. Ces rencontres sont également un lieu d'échanges de bonnes pratiques.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

FNPS
 @F_N_P_S
 FNPS

VOUS CONSEILLER



En permanence, chaque adhérent peut obtenir des renseignements dans tous les domaines relatifs à la presse, auprès des juristes et experts, par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

NOS CONSEILLERS PERMANENTS



Boris Bizic
Directeur juridique
bbizic@fnps.fr



Emily Basquin
Chargée d'affaires juridiques et économiques
ebasquin@fnps.fr



Eugénie Varnier-Klimoff
Chargée du numérique
evarnier-klimoff@fnps.fr



Audrey Guimond
Assistante juridique
aguimond@fnps.fr

SOCIAL

- Quelles sont mes obligations à l'égard des collaborateurs journalistes pigistes ?
- Comment calculer la prime d'ancienneté des journalistes professionnels ?
- À quelle source de financement puis-je avoir accès pour la formation professionnelle ?
- Puis-je pratiquer de manière unilatérale un abattement de 30 % sur l'assiette de cotisations sociales de mes salariés ?
- Quelles sont les mentions obligatoires d'un accord sur les droits d'auteurs des journalistes ?
- Puis-je refuser le télétravail ? Quelles sont les obligations en la matière ?

DIFFUSION POSTALE

- Comment obtenir le meilleur tarif ?
- Quelles sont les règles à respecter pour créer un hors-série ou un supplément ?
- Que faire en cas de problèmes récurrents de distribution postale de ma publication ?
- Qu'est-ce qu'une publication gigogne ?

CPPAP

- Comment renouveler un numéro de CPPAP ?
- Qu'est-ce que la vente effective et comment la calculer ?
- Quel est le faisceau d'indices de la CPPAP pour requalifier un article rédactionnel en publicité ?
- Suis-je obligé d'employer un journaliste permanent pour obtenir la CPPAP ?

ENVIRONNEMENT

- Quelles sont mes obligations en matière environnementale ?
- Comment calculer mon éco-contribution à déclarer à CITEO ?
- Quels sont les éléments perturbateurs de recyclage ?

VENTE AU NUMÉRO

- Comment intégrer le réseau de distribution ?
- Comment régler un litige avec les messageries ?
- Quelles sont les nouvelles règles d'assortiment et de plafonnement ?

PUBLICITÉ

- Suis-je contraint en termes de volume de publicité en ligne par rapport aux règles de la CPPAP ?
- Ai-je le droit de refuser l'insertion de cette publicité ?

NUMÉRIQUE

- Comment bénéficier des subventions du Fonds stratégique pour le développement de la presse pour des projets de développement numérique ?
- Comment remplir le dossier de demande de reconnaissance CPPAP pour mon Service de presse en ligne (SPEL) et notamment bénéficier du taux de TVA super-réduit de 2,10 % ?

JURIDIQUE

- Quelles sont les mentions obligatoires à faire figurer dans « l'ours » d'une publication de presse ?
- Quels sont les délais à respecter en cas de rupture des relations commerciales entre éditeur/imprimeur/routeur ?
- Quelles sont les nouvelles dispositions sur la tarification des annonces judiciaires et légales ?
- J'ai reçu une demande de publication de droit de réponse, dois-je y donner une suite favorable ?
- Quelles sont les règles applicables en matière de droits d'auteur ? Puis-je publier une photographie ou un article librement accessible sur le web ?
- Mon site internet est-il éligible au droit voisin des éditeurs de presse ?

AFFAIRES EUROPÉENNES

- Quelles sont les obligations imposées par le règlement européen relatif aux données personnelles (RGPD) ?
- Quels taux de TVA appliquer sur la vente de publication numérique en Europe ?

VOUS REPRÉSENTER



La FNPS représente collectivement les éditeurs au sein des instances de la profession et y défend leurs intérêts.

Audiens

REPRÉSENTANT FNPS
Frédéric Sibille

afDas

Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs
REPRÉSENTANTS FNPS
Boris Bizic
Frédéric Sibille
Sylvie Coudoin

arcep

Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la distribution de la presse
REPRÉSENTANTS FNPS
Jean-Marie Archereau
Jean-Louis Redon



Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels
REPRÉSENTANTS FNPS
Philippe Beauvillard, titulaire
Boris Bizic, suppléant

CPNEJ

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation des Journalistes
REPRÉSENTANT FNPS
Boris Bizic

CRDP

Commission du Réseau de la Diffusion de la Presse
REPRÉSENTANT FNPS
Delphine Broly

Association Presse et Pluralisme

REPRÉSENTANT FNPS
Laurent Bérard-Quélin

FSDP

Fonds Stratégique pour le Développement de la Presse et le club des innovateurs
REPRÉSENTANTS FNPS
Laurent Bérard-Quélin, titulaire
Eugénie Varnier-Klimoff, suppléant

DVP

Société des Droits Voisins de la Presse
REPRÉSENTANTS FNPS
Laurent Bérard-Quélin, vice-président
Isabelle André
Jean-Guillaume d'Ornano



Groupe Français de l'Industrie de l'Information
PARTICIPANTS AUX GROUPES DE TRAVAIL
Charles Ruelle
Boris Bizic
Eugénie Varnier-Klimoff



Centre Français de l'Édition et du Droit de Copie
REPRÉSENTANTS FNPS
François Robin
Frédérique Germain
Laurent Bérard-Quélin

ACPM

Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias
REPRÉSENTANTS FNPS
Isabelle André
François Dieulesaint
THINK TANK
Laurent Bérard-Quélin

MLP

REPRÉSENTANTS FNPS
Jean-Marie Archereau
Clotilde Bednarek

CSPLA

Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique
REPRÉSENTANT FNPS
Laurent Bérard-Quélin

Commission des droits d'auteur et du droit voisin des éditeurs de presse
REPRÉSENTANTS FNPS
Boris Bizic, titulaire
Laurence Ballet, suppléante



European Magazine Media Association
REPRÉSENTANTS FNPS
Emily Basquin
Marianne Bérard-Quélin
Laurent Bérard-Quélin
Catherine Chagniot

CDJM

Conseil de Déontologie Journalistique et de Médiation
REPRÉSENTANTS FNPS
Boris Bizic, titulaire
Laurent Bérard-Quélin, suppléant

UNI-Press

Présence des presses de France dans le monde
REPRÉSENTANTS FNPS
Christian Bruneau, président
Charles Ruelle



Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité
REPRÉSENTANT FNPS
Catherine Chagniot

CPPAP

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse

NOS REPRÉSENTANTS FNPS



Jean-Marie Archereau



Emily Basquin



Christian Bruneau



Catherine Chagniot



Jacques Louvet



Eugénie Varnier-Klimoff

VOUS DÉFENDRE



La FNPS et ses syndicats défendent les intérêts de la presse spécialisée et de ses éditeurs auprès des élus, des pouvoirs publics et des instances européennes.

AU SEIN DU PARLEMENT



Isabelle Rauch
Députée



Denis Masségli
Député



Laure Darcos
Sénatrice



Laurent Lafon
Sénateur



Michel Laugier
Sénateur



Philippe Ballard
Député

AU SEIN DU GOUVERNEMENT, DE L'ADMINISTRATION ET DES AUTORITÉS INDÉPENDANTES



Rima Abdul-Malak
Ministre de la Culture



Emmanuel Marcovitch
Ministère de la Culture



Julie Ghibellini
Ministère de la Culture



Antoine Mory
Cabinet du Premier ministre



Magali Valente
Cabinet du Premier ministre



Laure de la Raudière
ARCEP



Florence Philbert
DGMIC



Alexandre Koutchouk
DGMIC



Marie-Laure Denis
CNIL

FONDS STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE

Le fonds est provisionné pour permettre de subventionner des projets de développement de presse en ligne.

DIFFUSION POSTALE

L'augmentation des tarifs postaux pour la période 2022/2026 sera limitée à 1 % (+ inflation), avec un plancher fixé à 1 % et un plafond limité à 2 %.

ÉCOCONTRIBUTION

La presse, assujettie dès 2018, a pu encore régler en 2022 tout ou partie de sa contribution en espaces publicitaires. Pour 2023, la FNPS négocie avec les pouvoirs publics pour pouvoir continuer à payer partiellement en nature ou être exonérée de l'éco-contribution en mettant à disposition des espaces publicitaires.

DROITS VOISINS

La FNPS défend l'éligibilité de la presse spécialisée et professionnelle et est membre fondateur du Bureau de l'Organisme de gestion collective : la société des Droits Voisins de la Presse (DVP) avec la Sacem et le CFC.

AIDE EXCEPTIONNELLE POUR COMPENSER LES HAUSSES DU PRIX DU PAPIER

La FNPS a œuvré pour que cette aide ne soit pas réservée à la presse IPG comme cela était prévu initialement par les pouvoirs publics.

SOCIAL

- Déduction forfaitaire spécifique (abattement 30 %) : obtention d'un report d'un an de la suppression de la DFS et d'une dégressivité du pourcentage de l'abattement de 30 % sur 15 ans
- Signature avec les syndicats de salariés sur une nouvelle grille de minima garantis des Cadres/TAM/Employés et également des journalistes.

VENTE AU NUMÉRO

Participation à la mise en œuvre de la nouvelle loi avec l'ARCEP (contributions sur l'assortiment, le plafonnement et la péréquation).

CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE ET DE MÉDIATION (CDJM)

Participation au développement de cette association tripartite (public, éditeurs, journalistes), instance de dialogue et de médiation.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

La FNPS a défendu dès mars 2020, la nécessité de geler la baisse des tarifs planifiée (-2,1% par an). Ce gel a été obtenu en 2021 et partiellement en 2022 et en 2023 (annexe 1). La baisse des seuils d'habilitation peut aider certains éditeurs à obtenir le renouvellement de leur habilitation en 2023.

VOUS PROMOUVOIR



La FNPS et ses 7 syndicats organisent régulièrement des événements qui mettent en avant l'expertise, la diversité et le dynamisme de nos différentes formes de presse.



PRIX ÉDITORIAL DU SPEPS

Cette remise de Prix distingue les articles scientifiques de formation à destination des différents professionnels de santé, les articles traitant de la vie professionnelle et l'économie de la santé mais aussi les innovations

éditoriales qui mettent en valeur la richesse, la diversité et la qualité de traitement des informations des publications des professions de santé.



MATINÉE DES MÉDIAS PROFESSIONNELS DU SPPRO

Point fort du salon Presse au Futur, la Matinée des Médias Professionnels est une conférence unique dédiée aux médias BtoB qui réunit des éditeurs de divers horizons pour des témoignages sur la monétisation de leurs contenus, leurs stratégies de diversification, leurs réactions face à la pandémie... Un lieu d'échanges et de bonnes pratiques pour tout éditeur ou média installé ou en lancement.



PALMARÈS DES MÉDIAS PROFESSIONNELS DE MEDIAPRO

Le Palmarès des Médias Professionnels est le rendez-vous incontournable de tous les acteurs BtoB : éditeurs, annonceurs, prestataires... Cette soirée de remise de Prix, souvent précédée d'une conférence sur l'actualité, récompense les titres de presse papier et en ligne qui se sont montrés particulièrement innovants, agiles et efficaces pendant l'année.



LE CONGRÈS ET LES JOURNÉES TECHNIQUES DU SNPAR

Chaque année le SNPAR rassemble les éditeurs de la presse agricole et rurale lors de son Congrès annuel en région. Au cours de l'année, différentes journées techniques sont organisées. Les dernières ont porté sur l'abonnement ou sur les nouveaux axes de développement de la publicité.



ATELIERS SUR LA VENTE AU NUMÉRO DU SPMS

Après un sondage mené auprès de tous les adhérents de la FNPS vendus au numéro, le Syndicat de la Presse Magazine et Spécialisée (SPMS) a organisé des ateliers sur les nouvelles règles d'assortiment et de plafonnement, l'organisation de la distribution de la presse, l'état du réseau de points de vente, et la communication et la valorisation des titres auprès des dépositaires et distributeurs.



LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE

La FNPS est partenaire de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École qui offre aux éditeurs la possibilité de faire connaître leurs publications auprès du monde éducatif et ainsi de prospecter de futurs lecteurs.



NOS COMMUNICANTS



Jennifer Henry-Lemoine
Chargée de communication
jhenrylemoine@fnps.fr



Benoît Hurault
Chargé de communication
bhurault@fnps.fr



Darina Ngoma
Community manager
cm@fnps.fr

NOS ASSISTANTES



Annie Mirguet
amirguet@fnps.fr



Karline Felut
kfelut@fnps.fr

Mais aussi la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme menée par le SPS (Syndicat de la Presse Sociale), les déjeuners politiques et prospectifs du SPCS (Syndicat de la Presse Culturelle et Scientifique) et du SPEJP (Syndicat de la Presse Économique, Juridique et Politique).



POURQUOI ADHÉRER À LA FNPS ?



« Grâce à la négociation que la FNPS a menée avec les pouvoirs publics, **les tarifs postaux du transport de la presse** n'augmenteront au maximum que de 2% par an jusqu'en 2024, sans distinction entre la presse IPG et la presse non IPG et ce dans une période où l'inflation est à 6%. »

Pierre-Dominique Lucas
INFOPRO DIGITAL



« Pour la **déclaration à CITEO**, la FNPS nous a permis de comprendre les points clés d'un dossier très complexe avec de nouvelles obligations environnementales pour la presse renforcées par la loi AGECE. Grâce aux actions de la FNPS, les éditeurs ont pu continuer en 2022 à **verser l'éco-contribution** en tout ou partie sous forme d'espace publicitaire. »

Claudie Damour-Terrasson
EDIMARK



« Les conseils précis pour remplir le dossier de **renouvellement du numéro de CPPAP** sont précieux ainsi que le soutien des représentants FNPS lors de l'examen de nos dossiers en séance plénière de la Commission. »

Laurence Hamon
CIEM/UTEMA



« L'alerte des services de la Fédération nous a permis de pouvoir bénéficier des **aides accordées aux publications d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires**. »

Philippe Trainar
COMMENTAIRE



« Devant la suppression de la **Déduction forfaitaire spécifique (abattement de 30%)**, la FNPS a obtenu un report d'un an de la suppression de la DFS et une dégressivité du pourcentage de l'abattement de 30 % sur 15 ans. »

Jean-Guillaume d'Ornano
OPTION FINANCE



« La pertinence des conseils dispensés et le suivi sur plusieurs semaines par les services de la Fédération pour renseigner au mieux les demandes de **subventions du Fonds stratégique pour le développement de la presse** sont indispensables pour déposer un dossier pertinent et optimiser les subventions accordées. »

François Grandidier
TÉMA



« Les discussions entre le SNPAR, la FNPS et la DGMIC ont conduit à ce que **les seuils d'habilitation des annonces judiciaires et légales** soient revus à la baisse (-10 %) pour la campagne d'habilitation 2022-2023 dans tous les départements. Les lignes directrices ont été transmises en ce sens aux services préfectoraux en octobre 2022. »

Agnès Laplanche
HORIZONS

